

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 DAC 661 Contrat pluriannuel de performance 2016-2020 entre la Ville de Paris et l'établissement public Paris Musées.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu les articles L. 1412-2, L. 2221-1 et suivants et les articles R. 2221-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création et à la gestion des régies à autonomie financière et à personnalité morale ;

Vu la délibération 2012 SG 153 – DAC 506, en date des 19 et 20 juin 2012, par laquelle est créé un établissement public local, dénommé Paris Musées (régie personnalisée dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière) à caractère administratif chargé de la gestion des musées de la Ville de Paris ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer le contrat pluriannuel de performance 2016-2020 entre la Ville de Paris et l'établissement public Paris Musées ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer le contrat pluriannuel de performance 2016-2020, dont le texte est annexé à la présente délibération, entre la Ville de Paris et l'établissement public Paris Musées.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO